



Centre de
Médiation
Familiale du
Gers

La Missive...n°9



Mesdames, messieurs ;

Les médiateurs familiaux
Danièle Lefebvre
Thierry Autefage



Nous vivons dans un département relativement petit.

Ainsi, lors d'une sortie personnelle sur un marché, nous avons été amenés à croiser un homme accompagné en médiation familiale il y a plusieurs années. C'est avec plaisir qu'il souhaita nous donner des nouvelles de sa situation.

Ainsi, il a pu nous dire qu'il était venu en médiation familiale sans aucune motivation et même « très à reculons ». Son couple était en pleine séparation et sa conjointe d'alors lui avait proposé d'en parler dans ce cadre qu'il ne connaissait pas.

- *Vous vous rendez compte ! Non seulement c'est elle qui partait mais en plus il fallait que je fasse le gentil et venir en parler avec vous et elle !*

Son récit a ensuite bien mis en valeur les émotions qui l'ont au début assaillies et empêchées d'avancer.

Puis, parce que la parole agit aussi comme une « vidange », sa tension interne a pu diminuer.

Les quelques séances que nous avons eu, si elles n'avaient pas permis l'idéal que chacun des parents avait avancé, avaient tout de même réussi à poser un cadre pour une prise en charge des enfants.

Ce travail ayant été réalisé au plus fort des ressentiments, il nous a ensuite dit que l'accord qu'ils avaient trouvé en médiation familiale, n'avait tenu qu'une année.

Passé ce délai, la situation de madame ayant changé, elle voulut remettre « en chantier » l'accord commun.

- *Et là, je me suis retrouvé dans le même état d'esprit. Je ne voulais pas négocier. Je ne voulais pas non plus revenir en médiation.*

C'est ainsi, qu'ils faillirent judiciaireiser leur contexte en demandant un arbitrage au Juge des Affaires Familiales.

Finalement, le choc passé, monsieur finit par accepter d'en discuter avec la mère des enfants. Sans nous, ils sont arrivés à mettre en place un nouvel accord... qui durait toujours cet été.

Nous avons parfois des nouvelles des situations que nous avons reçues. Pas toujours.

Pour celle-ci, il semble bien que le mécanisme de la parentalité soit acté... Il y aura toujours des raisons de s'opposer mais ils sont également riches de la pacification qu'ils ont réussi à mettre en place ; la seconde fois, sans nous !



Direction de la cohésion sociale et de la protection des populations

